

Seconde : Droits, libertés et responsabilité

En classe de seconde, les acquis de la scolarité obligatoire sont mobilisés pour engager une réflexion renouvelée sur l'État de droit, sur son origine et son évolution. Il s'agit de souligner que l'État de droit garantit nos libertés, en même temps qu'un authentique pluralisme démocratique. Ainsi se poursuit la réflexion sur la laïcité, d'une part, et, d'autre part, sur le potentiel de création de nouveaux droits au sein d'une société démocratique. L'exercice des libertés appelle à la responsabilité, autant pour les sauvegarder ou les étendre que pour répondre aux considérables défis de la société contemporaine : la montée d'une information pléthorique et inégale, les risques environnementaux ou la transition écologique.

L'État de droit garantit les droits et libertés et un pluralisme démocratique (6 heures en voie générale et technologique, 5 heures en voie professionnelle)

| Notions abordées | Contenus d'enseignement | Démarches et situations d'apprentissage possibles |
|--|--|---|
| État de droit (vu en 4 ^{ème}) | <ul style="list-style-type: none"> •L'État de droit, dans lequel la justice est indépendante, les pouvoirs publics sont soumis au droit et les citoyens égaux devant la loi, est garant des libertés et des droits fondamentaux ; | À partir des textes européens (Convention européenne des droits de l'homme - CEDH, Charte européenne des droits fondamentaux), définir, par une approche historique, l'État de droit en s'appuyant sur les éléments abordés en quatrième. Étudier une décision de justice administrative (Conseil d'État). |
| Sécularisation des normes | <ul style="list-style-type: none"> •l'État de droit est le fruit d'une triple évolution : la sécularisation de la politique (séparation des autorités politique et religieuse), l'affirmation des droits fondamentaux de la personne humaine et la mise en place d'une hiérarchie des normes de droit (qui soumet l'appareil étatique lui-même à la loi) ; | |
| Laïcité (vue en CM2, 6 ^{ème} et 3 ^{ème}) Pluralisme | <ul style="list-style-type: none"> •En France, la distinction du politique et du religieux est adossée au principe de la laïcité, qui consacre la séparation des Églises et de l'État (loi de 1905) et impose la neutralité à ses agents. Ainsi, l'État ne reconnaît, ne finance, ni ne subventionne aucun culte. En assurant que l'État traite de manière égale les citoyens, quelles que soient leurs convictions, la laïcité garantit de manière ferme la liberté de conscience et le pluralisme des croyances ; •L'État de droit constitue une garantie des libertés fondamentales et ouvre une possibilité d'évolution de la loi. Il peut créer de nouveaux droits et de nouvelles libertés ; •L'État de droit est promu par les nations démocratiques, par le Conseil de l'Europe et par l'Union européenne ; •L'État de droit n'est cependant pas exclusif de la restriction des libertés (par exemple pour le maintien de l'ordre public) ni de la privation de liberté (par exemple pour les individus condamnés par la justice). | <p>Étudier la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905 (art. 1, 2, 31, 44) : définir le principe de séparation, décrire son organisation, faire comprendre le primat du droit positif sur les règles religieuses et, notamment, en quoi il consolide les droits et les libertés publiques ; rappeler que la laïcité n'est pas l'athéisme.</p> <p>Étudier plus particulièrement les implications du principe de laïcité à l'école (primat des connaissances sur les croyances, espace de neutralité propre au développement de l'esprit critique) et dans le monde du travail, en distinguant services publics et entreprises privées, agents publics et usagers.</p> <p>Par une recherche documentaire, expliquer comment de nouveaux droits répondant à une demande sociale forte (droits des femmes, maîtrise de la fécondité) ont été progressivement consacrés par la loi depuis les années 1960 (contraception, IVG, divorce par consentement mutuel, mariage pour tous, procréation médicalement assistée).</p> <p>Montrer, par l'analyse d'une décision, comment les cours européens de Strasbourg et de Luxembourg contrôlent l'action de l'État en matière de droits fondamentaux (par exemple dans les lieux de privation de liberté). À partir d'une étude de cas, aborder la question pénitentiaire, celle du maintien des droits et des devoirs civiques des détenus ou encore celle du sens de la peine dans un régime démocratique.</p> |
| Ordre public (vu en 4 ^{ème}) | | |

EMC 2^{nde} Axe 1 : L'État de droit garantit les droits et libertés et un pluralisme démocratique

Comment l'État de droit fait cohabiter des individus disposant des mêmes droits et libertés dans un cadre démocratique assurant le pluralisme ?

| | | |
|----------------|---------------------------------|--|
| Séances 1 à 3 | Travail en groupe (4 personnes) | Recherches ⇒ Production écrite pour chaque groupe Gestion autonome de l'organisation du travail et du temps |
| Séances 4 et 5 | Débat | Evaluation individuelle de la participation au débat 2 animateurs volontaires 2 séances pour passage en ½ classe |

EMC 2^{nde} Axe 1 : L'État de droit garantit les droits et libertés et un pluralisme démocratique

Objectifs de travail

- Acquérir des notions et savoir les mobiliser pour cerner et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu dans le cadre des valeurs républicaines à la base d'une société démocratique
- S'impliquer dans un travail réalisé en groupe (3 à 4 personnes).
- Mettre à profit la recherche documentaire pour collecter/analyser/hierarchiser des informations et ainsi construire une réflexion critique/autonome dans le cadre d'un dossier réalisé en groupe (1^{er} tableau ci-dessous)
- Développer l'expression personnelle par l'utilisation de différents langages : la facilitation graphique (production dessinée) et l'oral (présentation de la production dessinée).

Sujet et contenu du travail à réaliser par chaque groupe

La classe est divisée en 8-9 groupes et chacun d'eux doit travailler sur la partie I ou la partie II du tableau ci-dessous, en suivant les étapes indiquées sous ce tableau.

| EMC 2^{nde} Axe 1 – Comment l'État de droit fait cohabiter des individus disposant des mêmes droits et libertés dans un cadre démocratique assurant le pluralisme ? |
|---|
| <i>Ce 1^{er} thème d'EMC de l'année comprend les 2 parties ci-dessous et est complété par la séance co-animee avec le professeur principal en début de trimestre portant sur la Laïcité et pluralisme en France.</i> |
| Partie I – En France, l'Etat de droit garantit les droits et libertés des individus <ul style="list-style-type: none">• Définir ce qu'est l'Etat de droit• Montrer que l'Etat de droit nécessite 3 éléments (à expliquer) :<ul style="list-style-type: none">- la sécularisation de la politique- l'affirmation des droits fondamentaux de la personne humaine- la hiérarchie des normes de droit |
| Partie II – En France, l'Etat de droit assure l'ordre public démocratique pour garantir le pluralisme <ul style="list-style-type: none">• En vous appuyant sur un/des exemple(s), montrer que l'État de droit, en démocratie, permet de faire évoluer la loi pour s'adapter aux évolutions de la société et ainsi créer de nouveaux droits et de nouvelles libertés aux individus.• En vous appuyant sur un/des exemple(s), montrer que l'État de droit, en démocratie, pour assurer l'ordre public peut restreindre des libertés, voire priver des individus de leurs libertés.• Montrer à quoi correspondent le Conseil de l'Europe et l'Union européenne (membres, siège, fonctionnement, valeurs, objectifs...). Les sites internet des 2 institutions peuvent être assez facilement exploités, mais rien ne vous empêche de consulter d'autres sources. |

Sources utilisées

Les différentes sources utilisées pour construire votre réflexion seront à lister au verso de la carte visuelle, regroupées en fonction des deux thèmes étudiés. Différentes ressources sont utilisables : des périodiques (magazines, journaux) / livres du CDI sélectionnés par E-sidoc (via e-lyco) ; des sites Internet fiables

Etape 1 (1h) – S'initier à la facilitation graphique

Consulter le guide ([La carte visuelle ou visual map - LIPE : Laboratoire d'innovation pédagogique sur l'Europe \(lipe-europe.eu\)](#)) disponible sur ... pour comprendre ce qu'est la facilitation graphique.

- A partir du document consulté, chacun réalise son portrait (donner 3 à 5 caractéristiques) en utilisant la facilitation graphique.
- Composition des groupes de travail (4 élèves) pour l'Etape 2.

Etape 2 (3h) – Réaliser une carte visuelle à l'aide de la facilitation graphique

- En fonction de la partie I ou II confiée à son groupe, collecter, organiser, synthétiser des informations pour nourrir votre réflexion.
- Au fur et à mesure des recherches, relever les sources consultées qui seront à remettre avec votre carte visuelle.
- Utiliser les pictogrammes de la facilitation graphique pour réaliser une carte visuelle adaptée au sujet du groupe.

Etape 3 (1h) – Présentation orale de la production dessinée

- Chaque groupe dispose de 5mn pour expliquer sa carte visuelle au reste de la classe et les choix faits.
- Au sein des groupes, chaque membre s'exprime à l'oral

Compétences évaluées pour le groupe (ensembles 1 et 2) et individuellement (ensembles 3 et 4)

| Ins : Maîtrise insuffisante | Inc : Maîtrise incomplète | S : Maîtrise suffisante | C : Maîtrise complète | E : Maîtrise experte |
|--|---------------------------|-------------------------|-----------------------|----------------------|
| 1-Raisonner | | | | |
| 1.1 Sélectionner/exploiter des sources pertinentes/fiables (CDI, Internet) et les lister | | | | |
| 1.2 Interpréter / Analyser des informations issues des sources sélectionnées en fonction du sujet | | | | |
| 1.3 Restituer/reformuler des informations (en exerçant son esprit critique) pour construire une carte visuelle au contenu cohérent et adapté au sujet | | | | |
| 2-Réaliser (à l'aide du guide pages 10-22) | | | | |
| 2.1 Construire une carte visuelle structurée faisant ressortir des informations saillantes | | | | |
| 2.2 Employer le langage propre à la facilitation graphique (choix des couleurs en nombre limité, de la typographie, des contenants, des puces les pictogrammes...) | | | | |
| 2.3 Gérer le temps | | | | |
| 3-Communiquer | | | | |
| 3.1 Employer un langage adapté lors du débat : oral et non-verbal | | | | |
| 3.2 Mettre en scène le corps et la voix : posture, intonation, débit, articulation... | | | | |
| 3.3 Ecouter de façon active | | | | |
| 4-Se responsabiliser | | | | |
| 4.1 Coopérer (pour produire, pour construire du sens, pour interagir) | | | | |
| 4.2 S'engager, prendre des initiatives (pour la recherche et le dossier, pour le débat) | | | | |

Matériel à posséder par les élèves ?

Comment initier les élèves à la facilitation graphique ?

Lisibilité des consignes ?

| Ins : Maîtrise insuffisante | Inc : Maîtrise incomplète | S : Maîtrise suffisante | C : Maîtrise complète | E : Maitrise experte |
|---|----------------------------------|--------------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| 1-Raisonneur | | | | |
| 1.1 Sélectionner/exploiter des sources pertinentes/fiables (CDI, Internet) et les lister | | | | |
| 1.2 Interpréter / Analyser des informations issues des sources sélectionnées en fonction du sujet | | | | |
| 1.3 Restituer/reformuler des informations (en exerçant son esprit critique) pour construire une production graphique au contenu cohérent et adapté au sujet | | | | |
| 2-Réaliser | | | | |
| 2.1 Construire une production graphique structurée faisant ressortir des informations saillantes | | | | |
| 2.2 Employer le langage propre à la facilitation graphique (les pictogrammes) | | | | |
| 2.3 Gérer le temps | | | | |
| 3-Communiquer | | | | |
| 3.1 Employer un langage adapté lors du débat : oral et non-verbal | | | | |
| 3.2 Mettre en scène le corps et la voix : posture, intonation, débit, articulation... | | | | |
| 3.3 Ecouter de façon active | | | | |
| 4-Se responsabiliser | | | | |
| 4.1 Coopérer (pour produire, pour construire du sens, pour interagir) | | | | |
| 4.2 S'engager, prendre des initiatives (pour la recherche et le dossier, pour le débat) | | | | |

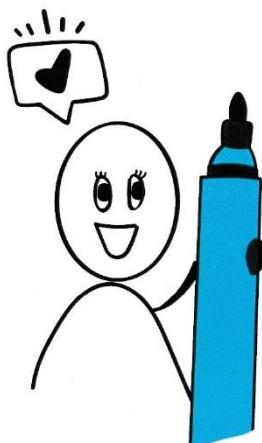
| Ins : Maîtrise insuffisante | Inc : Maîtrise incomplète | S : Maîtrise suffisante | C : Maîtrise complète | E : Maitrise experte |
|---|----------------------------------|--------------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| 1-Raisonneur | | | | |
| 1.1 Sélectionner/exploiter des sources pertinentes/fiables (CDI, Internet) et les lister | | | | |
| 1.2 Interpréter / Analyser des informations issues des sources sélectionnées en fonction du sujet | | | | |
| 1.3 Restituer/reformuler des informations (en exerçant son esprit critique) pour construire une production graphique au contenu cohérent et adapté au sujet | | | | |
| 2-Réaliser | | | | |
| 2.1 Construire une production graphique structurée faisant ressortir des informations saillantes | | | | |
| 2.2 Employer le langage propre à la facilitation graphique (les pictogrammes) | | | | |
| 2.3 Gérer le temps | | | | |
| 3-Communiquer | | | | |
| 3.1 Employer un langage adapté lors du débat : oral et non-verbal | | | | |
| 3.2 Mettre en scène le corps et la voix : posture, intonation, débit, articulation... | | | | |
| 3.3 Ecouter de façon active | | | | |
| 4-Se responsabiliser | | | | |
| 4.1 Coopérer (pour produire, pour construire du sens, pour interagir) | | | | |
| 4.2 S'engager, prendre des initiatives (pour la recherche et le dossier, pour le débat) | | | | |

| Ins : Maîtrise insuffisante | Inc : Maîtrise incomplète | S : Maîtrise suffisante | C : Maîtrise complète | E : Maitrise experte |
|---|----------------------------------|--------------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| 1-Raisonneur | | | | |
| 1.1 Sélectionner/exploiter des sources pertinentes/fiables (CDI, Internet) et les lister | | | | |
| 1.2 Interpréter / Analyser des informations issues des sources sélectionnées en fonction du sujet | | | | |
| 1.3 Restituer/reformuler des informations (en exerçant son esprit critique) pour construire une production graphique au contenu cohérent et adapté au sujet | | | | |
| 2-Réaliser | | | | |
| 2.1 Construire une production graphique structurée faisant ressortir des informations saillantes | | | | |
| 2.2 Employer le langage propre à la facilitation graphique (les pictogrammes) | | | | |
| 2.3 Gérer le temps | | | | |
| 3-Communiquer | | | | |
| 3.1 Employer un langage adapté lors du débat : oral et non-verbal | | | | |
| 3.2 Mettre en scène le corps et la voix : posture, intonation, débit, articulation... | | | | |
| 3.3 Ecouter de façon active | | | | |
| 4-Se responsabiliser | | | | |
| 4.1 Coopérer (pour produire, pour construire du sens, pour interagir) | | | | |
| 4.2 S'engager, prendre des initiatives (pour la recherche et le dossier, pour le débat) | | | | |

« UNE IMAGE VAUT MILLE MOTS »

- CONFUCIUS

L'écrit étant imprégné depuis des millénaires dans notre culture, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture est un des fondements de l'éducation. Le mot constitue alors un élément primordial dans l'enseignement et la communication. Pour autant, notre cerveau est plus habile et rapide dans la visualisation d'une information plutôt que dans son écriture. La facilitation graphique permet de mettre en image pour transmettre des connaissances par le biais de la mobilisation de capacités cognitives.



Qu'est ce que la facilitation graphique ?

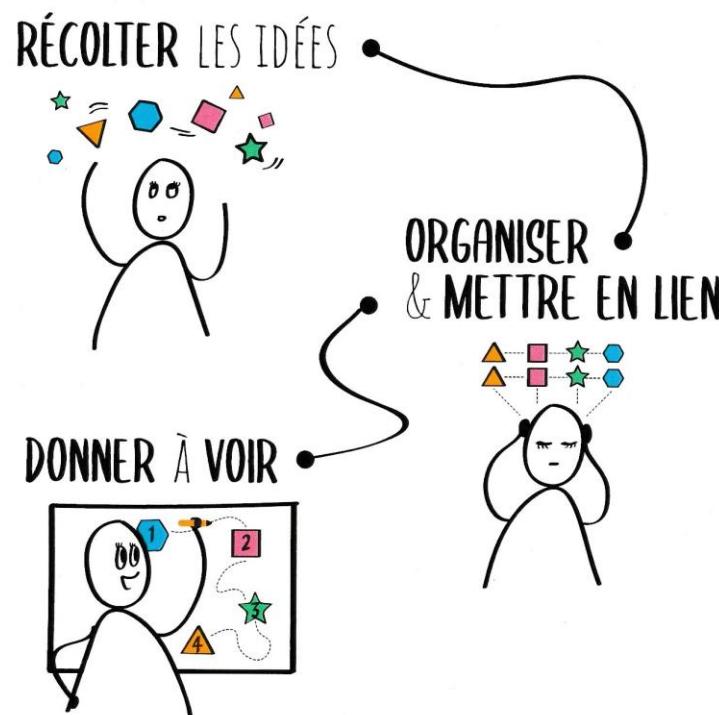
La facilitation graphique ou pensée visuelle est une méthode originale des Etats-Unis qui permet d'accompagner un processus d'apprentissage ou de transmission en utilisant des éléments de langage visuels (pictos, sigles, symboles, liens, lettres, formes, couleurs, personnages) pour «donner à voir» et «donner du sens».



Comment fonctionne la facilitation graphique ?

Sans se substituer aux exercices fondamentaux d'une discipline (commentaire, dissertation, analyse etc.), la facilitation graphique permet d'**élargir les outils d'apprentissage et de restitution** tout en améliorant les performances. La représentation graphique offre en effet une **puissance d'évocation** souvent supérieure à la parole ou à l'écrit. Elle comporte des indices pré-cognitifs (proximité, couleur, taille, orientation, direction, forme) et s'adresse aux deux hémisphères du cerveau en accélérant -sans effort supplémentaire- le **processus de compréhension**. Le dessin permet de **faciliter la représentation et l'appréhension d'une notion ou d'un concept**.

Pour autant, la facilitation graphique peut être **pratiquée par tou.te.s** et ne nécessite pas de compétences particulières, ni même de qualités de dessinateur.trice.



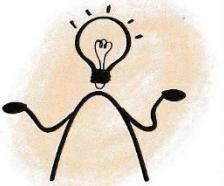
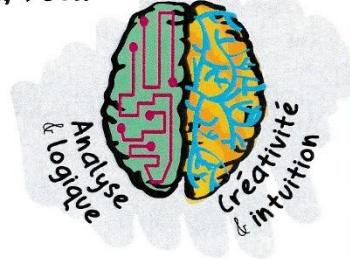
Pourquoi utiliser la facilitation graphique dans l'enseignement ?

Si depuis quelques années les recherches en neurosciences à des fins éducatives ont introduit les méthodes de la facilitation graphique dans le **monde de l'enseignement**, ces dernières y demeurent peu développées. Pourtant, c'est la

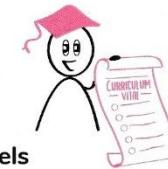
promesse d'une **pédagogie plus vivante**, plus interactive et plus efficace. **Maintenir la concentration** des élèves/étudiant.e.s est un défi réel alors que tout sujet leur est potentiellement intéressant tant que le **format est captivant** !

LA FACILITATION GRAPHIQUE, POUR :

- Capter l'attention en respectant le fonctionnement du cerveau
- Faciliter la compréhension de notions complexes
- Donner du sens aux informations, les rendre plus mémorisables et facilement intégrables
- Dynamiser un cours en stimulant la réflexion
- Développer la créativité et l'imagination
- Rendre des idées tangibles et offrir une vision globale et partagée
- Fédérer le groupe autour d'un sujet et favoriser la participation

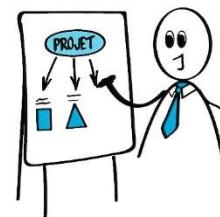


Et en dehors du monde éducatif ?



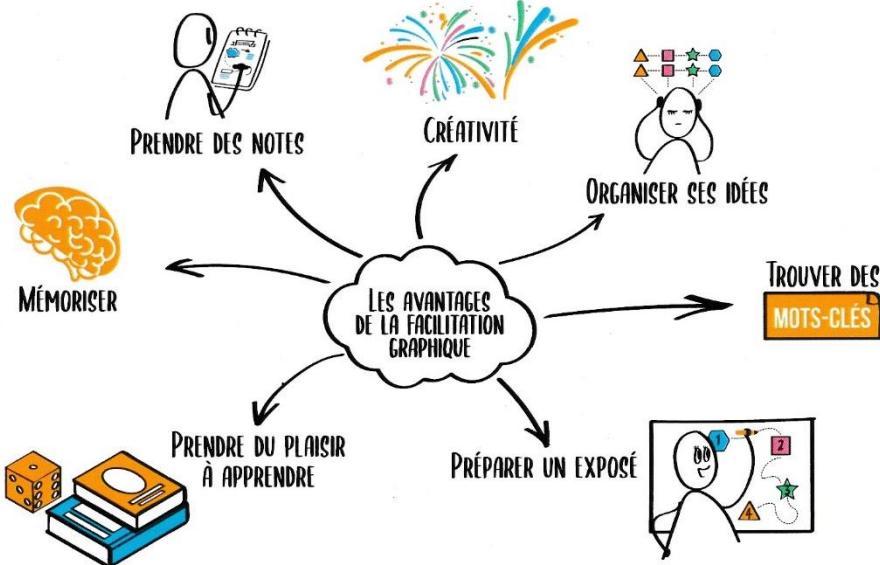
Une plus-value pour nos élèves/étudiant.e.s !

Que ce soit pour des **usages personnels ou professionnels** la facilitation graphique permet de **synthétiser** et de **générer une réflexion**



S'ouvrir aux pratiques de la pensée visuelle permet de **développer des compétences** utiles dans de nombreuses **activités professionnelles** (entrepreneuriat, commerce, conseil, design, enseignement, formation, etc.) pour animer des conférences, faire émerger des idées lors d'un travail de groupe, expliquer un projet ou encore convaincre lors d'une présentation.

Des compétences également utiles au **niveau personnel** pour l'organisation du quotidien (événements, projets privés, etc.) et le développement personnel (prise de recul, prioriser ses objectifs de vie, etc.).

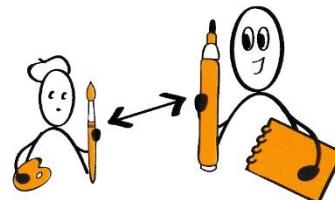


Trois préjugés communs à déconstruire

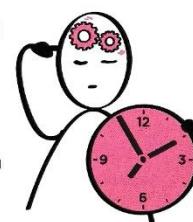


Inutile de savoir dessiner car la facilitation graphique est au contraire l'art de la simplification. Il faut savoir tracer proprement des lignes et des formes géométriques.

En revanche, la facilitation graphique requiert de grandes capacités d'écoute, de concentration et de synthétisation.



C'est une réalité au début car cela demande de l'entraînement. A terme, la facilitation graphique permet de gagner du temps en facilitant la compréhension et la mémorisation.



La facilitation graphique ne se substitue pas aux exercices fondamentaux de la discipline. Elle permet plutôt d'élargir les outils d'apprentissage et de restitution tout en améliorant les performances.

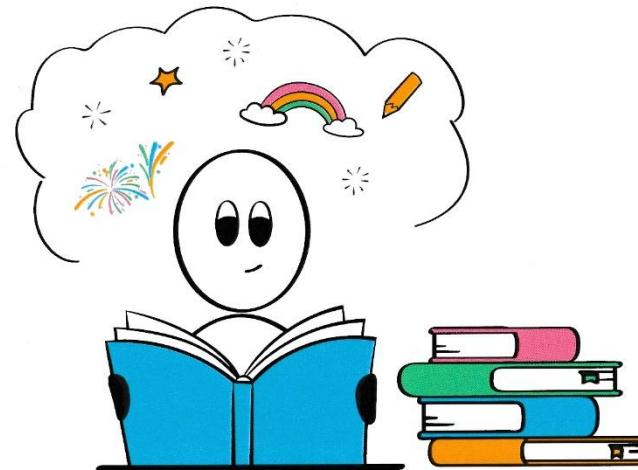


Bibliographie

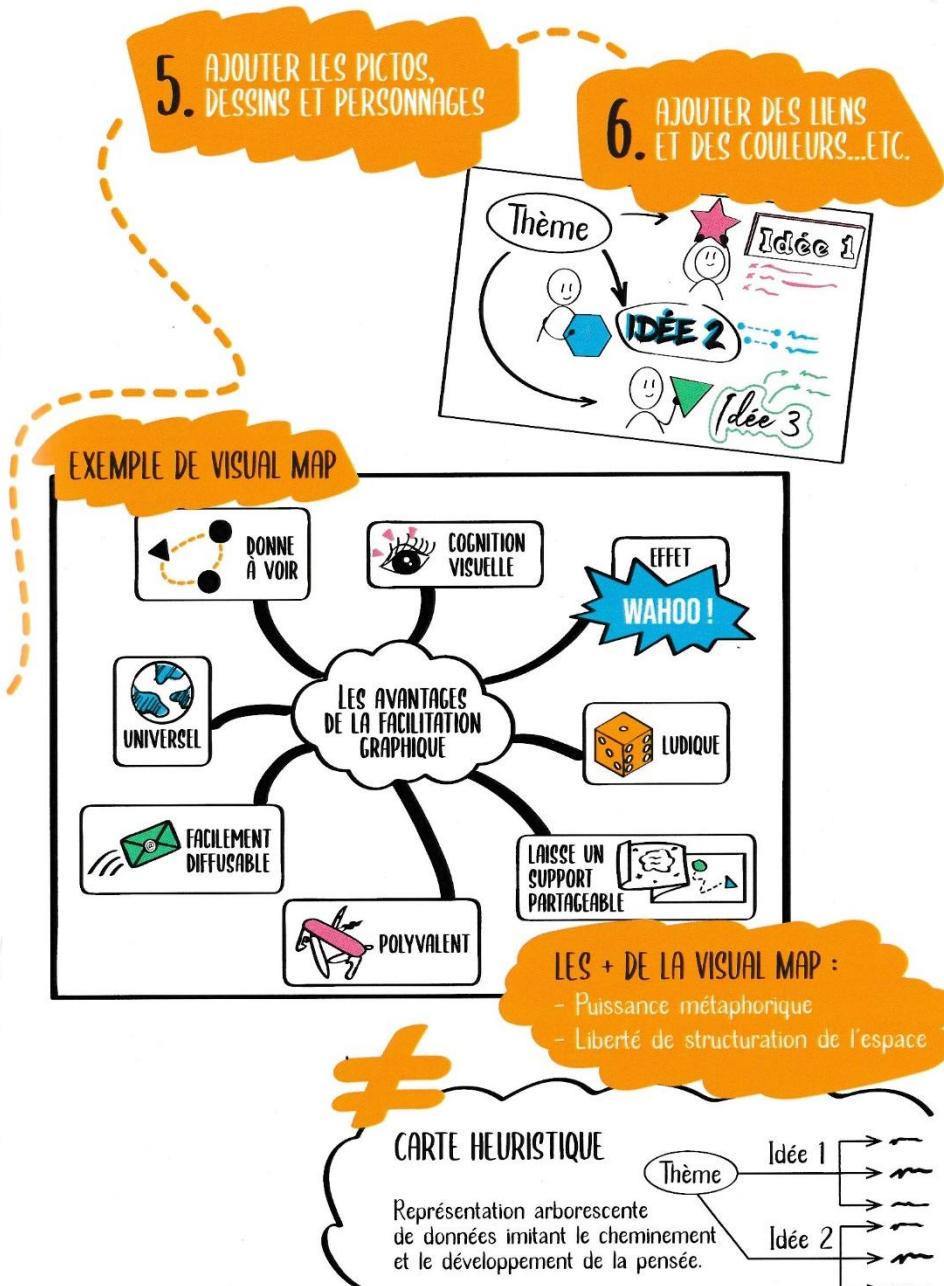
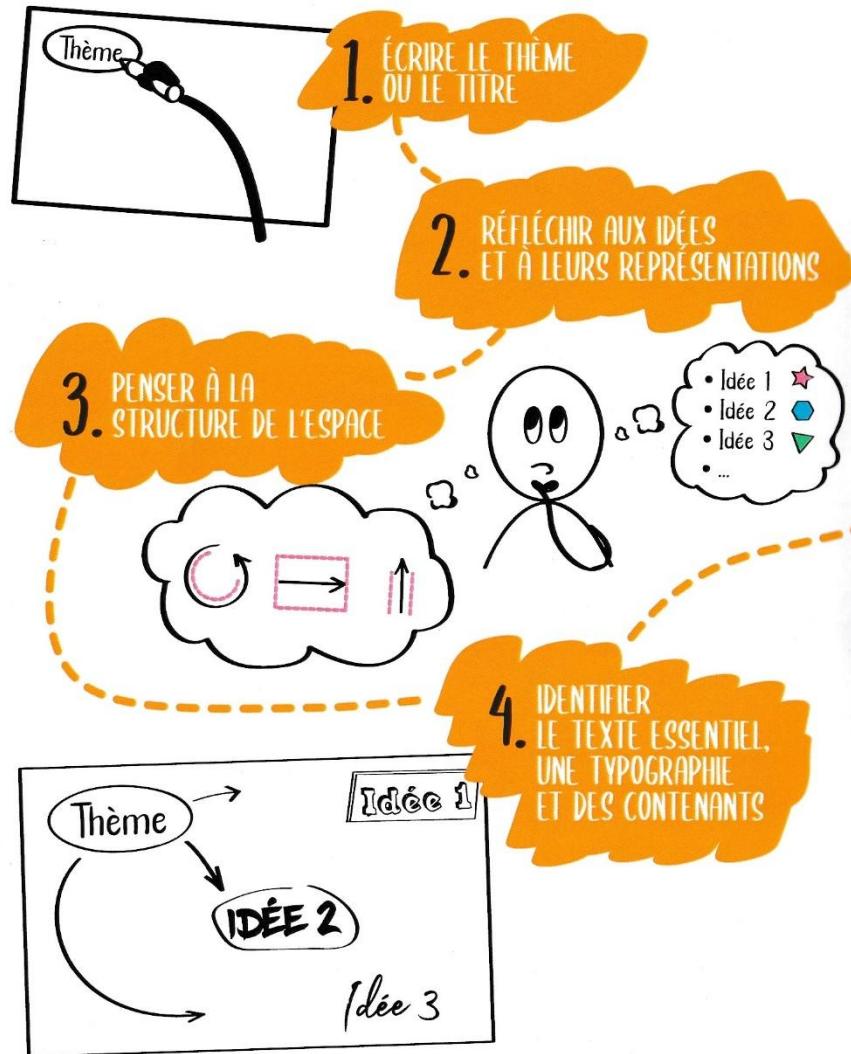
- AKOUN Audrey, BOUKOBZA Philippe, PAILLEAU Isabelle. Apprendre avec le sketchnoting: Comment ré-enchanter les manières d'apprendre grâce à la pensée visuelle. Editions Eyrolles 2017.
- ARNHEIM Rudolf, La pensée visuelle. Editions Flammarion 1999.
- DE BROEK Fabienne, MONGIN Pierre, Enseigner autrement avec le Mind Mapping - Cartes mentales et conceptuelles : Cartes mentales et conceptuelles. Editions Dunod 2016.
- PILLARS Wendi, Visual Note-Taking for Educators – A Teacher's Guide to Student Creativity. 2015.
- ROHDE Mike. Initiation au sketchnote, le guide illustré de la prise de notes visuelles. Editions Eyrolles 2016.

Les indispensables

- GROS Nicolas, LAGANE Guillaume, LEBELLE Bernard, Encyclopédie visuelle. Editions Eyrolles 2015.
- Bikablo 1 – KOMMUNIKATIONSLOTSEN
- Bikablo 2 – KOMMUNIKATIONSLOTSEN
- Bikablo Emotion – KOMMUNIKATIONSLOTSEN

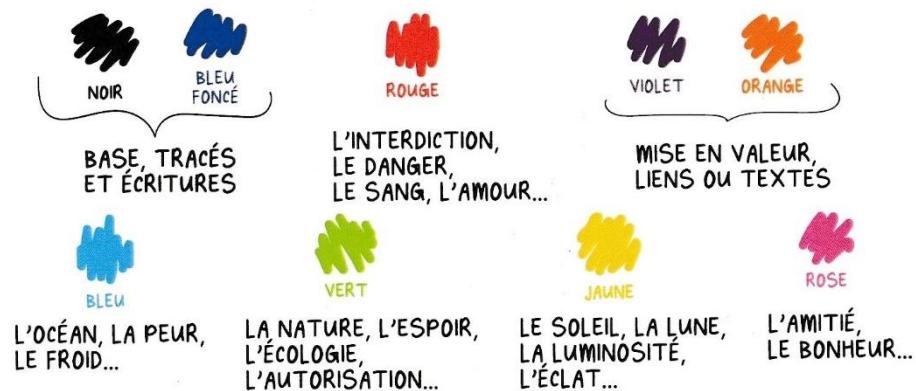


Tutoriel - Réaliser une visual map



Dictionnaire visuel

LES COULEURS



- NE PAS UTILISER PLUS DE 4 COULEURS.
- LA COULEUR DOIT DONNER DU SENS.

LES TYPOGRAPHIES

MAJUSCULES ↑ Écrire en capitale

P A R DOUBLER LES LIGNES VERTICALES

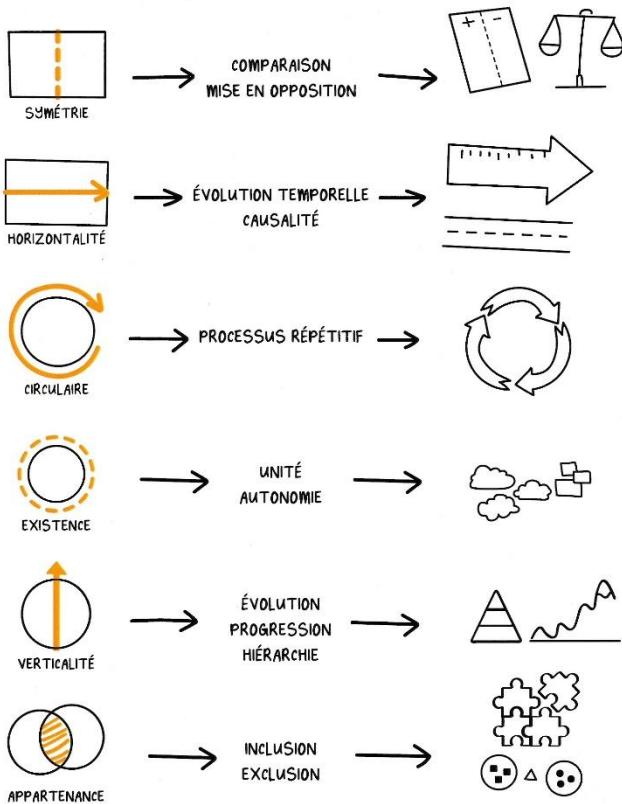
T Y P O JOUER SUR LES CONTOURS

C O U L E U R UTILISER DE LA COULEUR

O H ! LES OMBRES

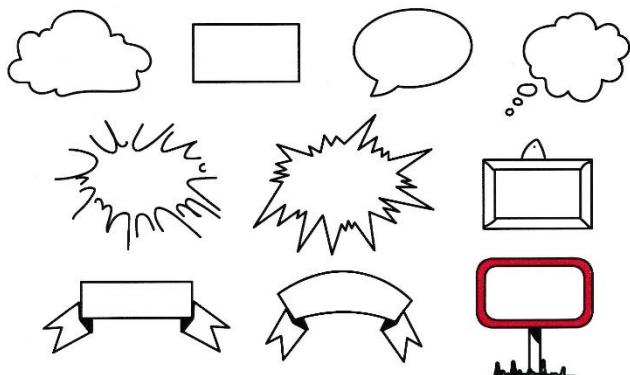
LA LISIBILITÉ EST L'OBJECTIF PRINCIPAL

STRUCTURATION DE L'ESPACE



14

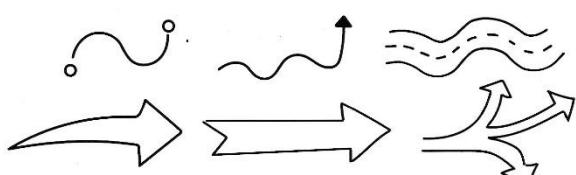
LES CONTENANTS



LES PUces

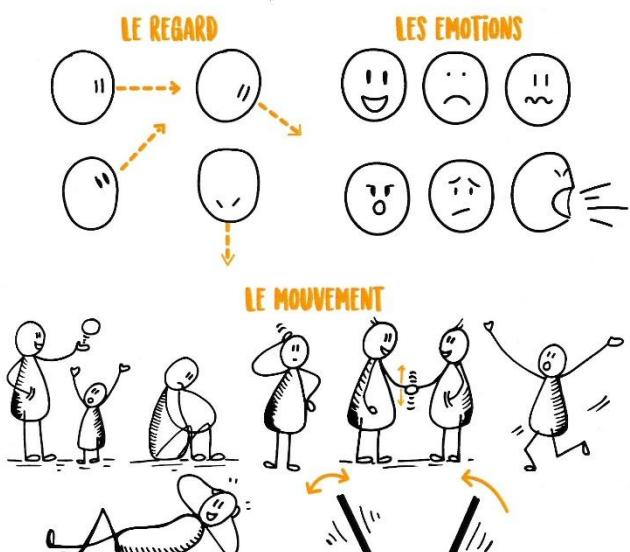


LES LIENS



© LIPE - 2023 / La facilitation graphique : réenchantez votre manière d'enseigner et d'apprendre ! 15

LES PERSONNAGES



16



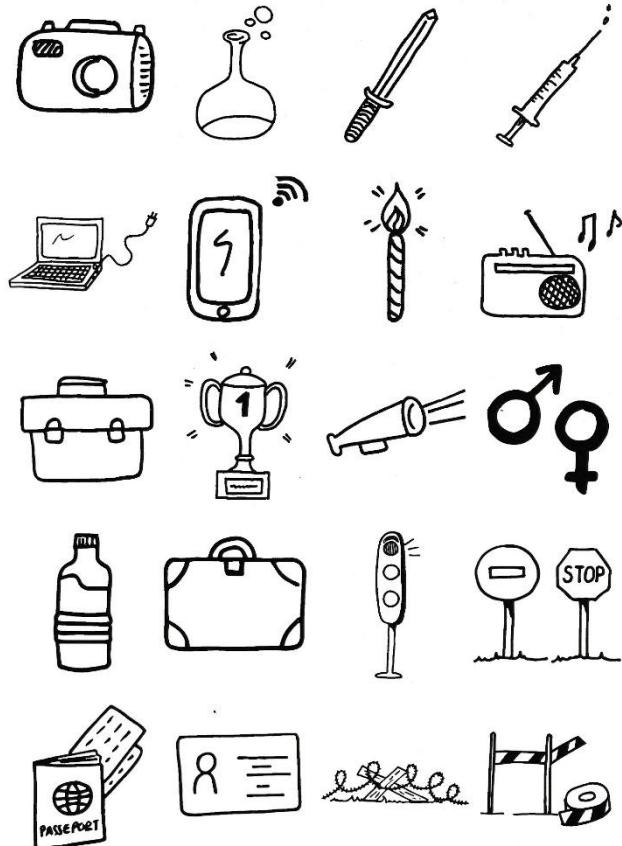
© LIPE - 2023 / La facilitation graphique : réenchantez votre manière d'enseigner et d'apprendre ! 17

LES PICTOGRAMMES



18

LES PICTOGRAMMES



© LIPE - 2023 / La facilitation graphique : réenitez votre manière d'enseigner et d'apprendre ! 19

LES PICTOGRAMMES



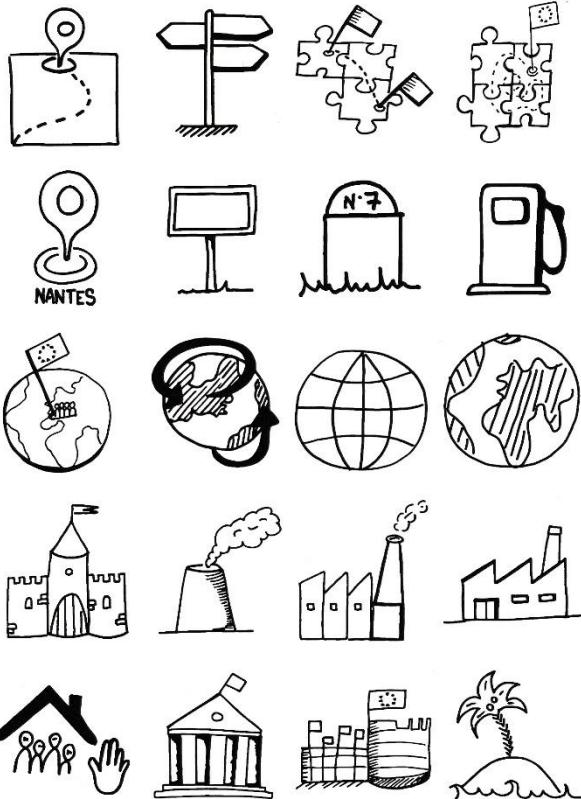
20

LES PICTOGRAMMES



© LIPE - 2023 / La facilitation graphique : réenitez votre manière d'enseigner et d'apprendre ! 21

LES PICTOGRAMMES



22

LES PICTOGRAMMES



© LIPE - 2023 / La facilitation graphique : réenitez votre manière d'enseigner et d'apprendre ! 23